

Mairie de ROUVILLE

Département de l'Oise
Arrondissement de SENLIS
Canton de NANTEUIL LE HAUDOUILN



10 rue René Delorme – 60800 ROUVILLE
03.44.87.17.45
mairie.rouville@wanadoo.fr

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 juin à 18 h 30, le conseil municipal de la commune de ROUVILLE légalement convoqué s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de monsieur Jean-Pierre HAUDRECHY, Maire.

Date de convocation : 11 juin 2024.

Etaient présents :

Mesdames Bénédicte BONNOT et Stéphanie PETIT.

Messieurs Jean-Pierre CHEVALLIER, Jean-Pierre DEMARET, Pascal DOMART et Jean-Pierre HAUDRECHY.

Formant la majorité des conseillers municipaux en exercice.

Absents excusés : Madame Dominique GONCALVES, Messieurs Fabrice CREMOUX, Pascal BONACCORSI et Julien MOMMELE.

Pouvoirs de Madame Dominique GONCALVES à Monsieur Jean-Pierre HAUDRECHY,

Et de Monsieur Fabrice CREMOUX à Monsieur Jean-Pierre DEMARET.

Secrétaire de séance : Madame Bénédicte BONNOT.



0 : Désignation d'une ou d'une secrétaire de séance

Madame BONNOT se propose et c'est après en avoir délibéré à l'unanimité qu'elle est nommée secrétaire de séance.

1 : Délibération pour la mise à disposition de la salle multifonctions de la commune pour une classe provisoire pour l'année scolaire 2024/2025

Compte-tenu de la demande de l'inspection académique pour l'ouverture d'une classe pour la rentrée scolaire de septembre 2024,

Compte-tenu du fait que la nouvelle école devrait être située à ORMOY-VILLERS mais que le lieu qui accueillera les enfants ne sera pas prêt pour septembre il est proposé d'accueillir de manière temporaire une classe dans la salle multifonctions de la commune de ROUVILLE.

Les conseillers municipaux listent les travaux à effectuer :

- Mise aux normes de la sécurité incendie avec l'installation d'une alarme incendie ;
- Mise en place de boîtiers d'issues de secours raccordés ;
- Au sol pose d'un lino ;
- Pour l'éclairage il faudra prévoir des néons LED ;
- Pour le chauffage 4 radiateurs électriques seront installés ;
- Le bâtiment devra être équipé en Wifi.

Après avoir délibéré, les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité la mise à disposition de la salle multifonctions de la commune de ROUVILLE pour accueillir une classe dite provisoire pour l'année scolaire 2024/2025.

Information supplémentaire :

Le syndicat du Chemin des Meuniers a fait faire un comptage afin de déterminer le trafic moyen journalier. Ils relèvent 2800 véhicules par jour dans les deux sens-confondus dont 1,1% de poids-lourds, soit 100 véhicules par heure et par sens en journée et la nuit 20 véhicules.

Les périodes de pointes sont :

- le matin entre 7h et 9h avec environ 130 véhicules par heure ;
- le soir entre 17h et 18h avec 140 véhicules par heure.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

La prochaine réunion est donc fixée au 20 septembre 2024, sauf si besoin spécifique.

La secrétaire de séance,
Bénédicte BONNOT,

Le Maire,
J-P HAUDRECHY,